

23.10.2008

Le chômage, nouveau chantier du gouvernement

- Le ralentissement économique provoqué par la crise financière se traduira par une remontée du nombre de chômeurs.
-

Dans quelle proportion ?

- Et quelles seront les conséquences ?

Une crise peut en cacher une autre.

La tempête financière débutée à l'été 2007 va accoucher d'une crise économique.

Les premiers signes sont déjà perceptibles.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente.

Les intentions d'embauche diminuent.

Avant que la crise financière ne s'accélère, la situation se tendait déjà en France.

Début septembre, **Xavier Lacoste**, directeur général du cabinet de conseil Altedia constatait : *«Je n'ai jamais vu autant de projets de réduction d'effectifs se préparer en aussi peu de temps.»*

Plusieurs plans sociaux d'ampleur se succèdent : Renault (4 900 postes), Adecco (600 postes), Sanofi-Aventis (927 postes), Hewlett-Packard (580 emplois)...

Dans les hypers Carrefour, on ne remplace plus les départs (environ 600).

Saint-Gobain a réduit ses effectifs de 600 personnes dans ses Point P.

Le premier souci des Français ?

Le chômage, de nouveau, remplaçant le pouvoir d'achat.

Mais l'intervention de l'Etat a beau redevenir à la mode, le gouvernement ne prévoit pas de relance par la demande.

«*C'est comme jeter du papier dans la chaudière, une solution dangereuse et inutile*», a martelé le ministre du Budget **Eric Woerth**, dans *Challenges*.

Et **Nicolas Sarkozy** a échoué le 17 octobre à fédérer l'Union européenne autour d'un plan de relance commun.

En France, dans les semaines à venir, le président multipliera donc les annonces sur l'activité économique domestique (plan numérique le 20 octobre, emplois verts...) et sur l'emploi.

Ce 23 octobre à Annecy, il doit intervenir sur les entreprises, revenir sur les 22 milliards d'euros débloqués pour favoriser l'accès au crédit.

Le 28 octobre, il se rendra dans les Ardennes pour parler emploi.

Peut-être confirmera-t-il la relance de quelques dizaines de milliers de contrats aidés.

Il pourrait revenir sur l'extension des contrats de transition professionnelle, annoncés à Sandouville, même si leur coût pèse sur l'Unédic.

Alarme sociale

Cela suffira-t-il à rassurer les Français ?

Pas sûr.

Car les dépenses publiques pour l'emploi baissent : le budget de l'emploi pour 2009 diminue de 5,2%.

Et l'ambiance sociale se dégrade.

Il ne faut pas oublier la note de conjoncture d'Entreprise personnel, association regroupant 130 responsables de ressources humaines de grandes entreprises.

Publiée le 7 octobre, sa conclusion dresse un noir tableau.

«Toutes les composantes d'une crise sociale risquent d'être présentes : faible adhésion au pouvoir et absence d'alternative crédible, multiplication des situations personnelles difficiles, montée de la conflictualité dans nombre d'entreprises contraintes à la rigueur, voire aux réductions d'effectifs, et enfin contestation aujourd'hui rampante dans le secteur public...»

Un ferment social, voilà tout ce que craint l'Elysée.

Va-t-on vers un retour du chômage ?

La crise financière va créer un ralentissement économique par le canal du crédit.

Les banques, inquiètes de leurs pertes, vont accorder moins de prêts aux entreprises, qui, du coup, investiront peu.

Les patrons embaucheront moins, voire diminueront le nombre d'emploi.

Résultat, le chômage va augmenter.

Mais tous les économistes le répètent : personne ne connaît encore l'ampleur du choc sur l'emploi.

En France, le rétrécissement du crédit, ou *credit crunch*, n'est pas encore visible dans les chiffres.

Selon **Denis Ferrand**, directeur de la conjoncture et des perspectives de COE-Rexecode, les dernières statistiques de la Banque de France restent bonnes

«Les nouveaux crédits accordés aux entreprises en août augmentent de 1,9%.»

En revanche, *«nos études qualitatives auprès des trésoriers d'entreprise montrent que la recherche de financement devient très difficile»*.

Denis Ferrand note cependant que certains éléments peuvent favoriser la conjoncture : la forte baisse du prix du pétrole, l'euro plus compétitif qu'en juillet...

«Attention à ne pas faire de catastrophisme !», avertit-il.

Après une baisse continue depuis début 2006, le taux de chômage, désormais publié tous les trois mois, a atteint 7,2% de la population active au deuxième trimestre 2008.

«C'est le taux le plus bas depuis 1983», ne cesse de répéter la ministre de l'Emploi, **Christine Lagarde**, depuis début septembre.

Pourtant, en août, 41 300 demandeurs d'emploi supplémentaires ont été enregistrés, une hausse inédite depuis quinze ans.

Au total, 1,9 million de personnes cherchaient un job officiellement ?- 2,5 millions si l'on compte les chômeurs cherchant un contrat court ou à temps partiel.

Un renversement de tendance.

Pour l'instant, le ralentissement économique s'expliquait par la hausse du prix du pétrole et des denrées alimentaires, et par l'évolution du cours de l'euro.

Les conséquences de la crise financière aggravent la situation.

La chambre de commerce de Paris annonce qu'en septembre 18% de patrons de PME parisiens prévoient *«d'augmenter leurs effectifs»*, contre 25% il y a un an.

Pour les grandes entreprises, la proportion chute, de 41 à 23% sur un an.

Le taux de chômage atteindrait 7,4% à la fin de l'année, selon l'Insee.

Et pour 2009, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) retient deux possibilités.

Un scénario optimiste : une croissance de 0,7% qui ferait grimper le taux de chômage à 7,9%.

Un scénario noir : une décroissance de 0,1% avec un taux de chômage à 8,5%, soit à peu près le niveau de début 2007.

Dans ses prévisions pour Challenges, le Bipe se montrait plus optimiste, avec une prévision de chômage à 7,6% en 2009.

«Politiquement, le gouvernement va être obligé de mettre de l'argent sur la table, avec, entre autres, la relance des contrats aidés, analyse **Eric Heyer**, économiste à l'OFCE (lire ci-contre).

Il ne peut plus faire comme au moment de l'annonce de la hausse du chômage d'août : une réunion de crise d'où rien ne sort.»

Le gouvernement table sur la montée en puissance, dès janvier 2009, du nouveau «Pôle emploi», l'organisme qui fusionne les Assédic et l'ANPE.

Christine Lagarde retourne la formule de Mitterrand et affirme : *«Contre le chômage nous n'avons pas tout essayé, nous allons centrer l'action sur les jeunes et les seniors.»*

Mais comment améliorer l'accompagnement des chômeurs sachant que les salariés des Assédic, qui vont se reconvertir pour exercer ce métier crucial, ne seront formés que trois à dix jours ?

Le plein-emploi des cadres est-il fini ?

Certes, beaucoup de cadres voient leur pouvoir d'achat diminuer, maugréent dans leurs *open spaces*, pestent derrière leur BlackBerry, ils restent malgré tout des privilégiés : ils connaissent le plein-emploi.

Seulement 3,3% d'entre eux sont au chômage selon l'Insee, soit un taux reflétant juste les mouvements sur le marché du travail, entre les démissions des uns et les arrivées des autres.

Mais cette situation pourrait se dégrader.

Le 15 octobre, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) a annoncé que les intentions de recrutement des cadres fléchissaient.

Les entreprises sont 43% à déclarer vouloir recruter au moins un cadre, contre 45% l'an dernier.

La chute n'est pas vertigineuse, mais préoccupante, car l'Apec précise que les entreprises ne recrutent plus pour satisfaire un *«besoin de compétences nouvelles»* comme en 2007, mais pour remplacer les départs.

Traduction : l'ambiance n'est plus à la création de poste, juste au maintien de la masse salariale.

Certains secteurs sont plus touchés que d'autres.

Dans le conseil - hors informatique -, la baisse des prévisions d'embauche est jugée inquiétante, car ce secteur *«est habituellement un moteur de l'emploi cadres»*, selon le directeur général de l'Apec, **Jacky Chatelain**.

Autre chiffre assez alarmant : la chute des volontés de recrutement dans l'industrie.

Dans ce secteur *«qui embauchait beaucoup de cadres l'an dernier, en particulier dans les services recherche et développement, les entreprises ne sont plus que 45% à vouloir embaucher contre 50% au troisième trimestre»*.

Il est trop tôt pour parler d'un retour du chômage des cadres, mais ces chiffres n'augurent rien de bon.

De nouvelles cotisations vont-elles peser sur les salaires ?

Faut-il ou non diminuer les cotisations chômage ?

C'est un gros point de discorde de la négociation sur l'assurance-chômage, qui a débuté mercredi 15 octobre.

Tous les trois ans, les organisations patronales et syndicales s'accordent pour fixer notamment le montant et la durée des allocations, ainsi que les niveaux de cotisations.

Elles doivent conclure la nouvelle convention d'assurance-chômage à la fin du mois de décembre.

Mais le gouvernement a déjà posé ses conditions : il a annoncé en juillet une hausse des cotisations retraites de 0,3% et demandé aux partenaires sociaux de décider une baisse équivalente des cotisations chômage, pour compenser.

Ainsi, charges patronales et salaires resteraient inchangés.

De même, la diminution des cotisations chômage pour 2010 devrait être de 0,4% et pour 2011 de 0,3%.

Argument : l'Unédic enregistre des excédents depuis 2006.

Un résultat de 4,5 milliards d'euros est ainsi prévu cette année, mais le calcul est très optimiste, car réalisé sur une hypothèse de croissance à 1% qui semble aujourd'hui inatteignable.

Les organisations patronales approuvent ce système de balance.

Les syndicats s'y opposent, estimant que ce n'est pas le moment de fragiliser les comptes de l'assurance-chômage.

Car la remontée prévue du chômage entraînera une baisse des rentrées de cotisations et une hausse des allocations.

Les plus de 55 ans vont-ils être obligés de travailler ?

Les actifs de plus de 55 ans sont seulement 38,3% à avoir un emploi.

Le gouvernement veut les remettre au travail.

Par la loi du 1^{er} août 2008, la dispense de recherche d'emploi pour les plus de 57,5 ans va être supprimée.

L'âge pour en profiter sera progressivement relevé jusqu'à 60 ans en 2011.

Les 372 000 personnes qui en bénéficient perçoivent trois ans d'allocations sans devoir chercher du travail et ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du chômage.

La suppression du système fera donc croître le nombre de chômeurs.

Cette mesure empêchera-t-elle patrons et salariés de négocier des départs avant l'heure ?

Rien n'est moins sûr.

La rupture conventionnelle, créée en janvier par les partenaires sociaux, pourrait même aggraver la situation, rendant les séparations plus faciles.

L'économiste **Pierre Cahuc** confirme, et parle même d'une «*vraie régression*»

«La rupture conventionnelle va remplacer les préretraites, plus payées par l'Etat, mais par les Assédict.»

Et les seniors chômeurs continueront à recevoir leurs trois ans d'indemnités sans qu'on les embête trop, car les employeurs ne se précipitent pas pour les embaucher.

Reste à espérer que les menaces de la loi (hausse des cotisations retraite pour les mauvais élèves) inciteront les entreprises à construire une politique d'emploi des seniors.

Nouvelle carotte suggérée par le ministre du Travail, **Xavier Bertrand** : supprimer les cotisations chômage pour les plus de 60 ans.

Un message fort... mais qui se heurte aux problèmes de financements des différents régimes sociaux.

Ou le retour du sapeur Camembert.

Dominique Perrin